

Nombre de membres
du conseil municipal
élus : 19

Procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

conseiller(s) présent(s) : 15
conseiller(s) absent(s) excusé(s) 3 dont 2 procurations
conseiller(s) absent (s) non excusé(s) : 1

Séance ordinaire du 31 octobre 2024 - Ouverture à 20h00

Dans la salle du conseil municipal

Convocation envoyée le 25 octobre 2024

Secrétaire de séance : KRIEGER Vincent

Sous la présidence de M. STEGNER Helmut, maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs

SCHINI Thierry, Maire délégué, BALTZER Jean Jacques - 1er Adjoint, FILLIAU Elfriede- 2^{ème} Adjointe,

WICK Michel, BURCKEL Damien, BALD Christian, KRIEGER Vincent, SCHMITT CRIQUI Danièle,
LEMOINE SCHLECHT Georges, BURCKEL Anaïs, FINCK Christian, DURRMEYER-ROESS Céline,
BALZER Sylvie, BUB Henri

Absent non excusé : FINCK Michèle,

Absents excusés sans procuration : MARIKAZ Stéphanie

Absents excusés avec procuration : KAUFFMANN Aurélie procuration à SCHINI Thierry, SUTTER Joëlle
procuration à BURCKEL Anaïs,

Le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux, le quorum étant atteint le conseil municipal peut valablement délibérer.

Décisions de non-préemption :

N° d'enregistrement	vendeur	références	acheteur	décision
577	M. et Mme JUNG Sébastien et Sandra 6 rue de la Moder 67330 OBERMODERN	Section 04 Parcelle 32 De 9a37ca	M. WIES Michaël et MULLER Aurélie 14 rue du Houblon, 67270 SCHWINDRATZHEIM	Renonciation Le 13/09/2024

578	Mme LEONHART Colette 2c rue de Strasbourg 67350 VAL-DE-MODER	Section 07 Parcelle 39 de 17a07ca 8 rue de la Gare Obermodern	M. ABT Quentin et Mme SCHILT Anne-Claire 8 rue de la Gare 67330 OBERMODERN	Renonciation Le 26/09/2024
579	M. et Mme MAGNANI Marc 4 rue d'Obermodern 67330 ZUTZENDORF	Section 562-03 Parcelle 116 de 1a87ca Echange de terrain	Mme SIEGRIST Yolande 53 rue Hanau Lichtenberg 67330 ZUTZENDORF	Renonciation Le 29/10/2024
580	CSTS MAHLER 53 rue Hanau Lichtenberg 67330 ZUTZENDORF	Section 562-03 Parcelle 118 de 1a52ca Echange de terrain	M. et Mme MAGNANI Marc 4 rue d'Obermodern 67330 ZUTZENDORF	Renonciation Le 29/10/2024

Décisions prises dans le cadre des délégations d'aliénation de biens mobiliers

Acquisition de 3 ordinateurs pour l'école élémentaire de Zutzendorf et l'école maternelle Ets BUREAU VALLEE à Schweighouse sur Moder au prix de : 1 400,18 € HT ;

Acquisition d'une armoire de rangement sur mesure pour l'école maternelle Ets SEENE à UTTWILLER au prix de : 4 600,00 € HT ;

Acquisition d'une débrousaieuse pour les agents et d'un combi-système Ets KRAUTH à HAGUENAU au prix de : 871,00 € HT ;

Acquisition d'un vérin pneumatique pour le désenfumage Ets RINGENWALD à STRASBOURG au prix de : 1 004,65 € HT.

1. Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé au conseil municipal de désigner Vincent KRIEGER pour remplir les fonctions de secrétaire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, désigne Vincent KRIEGER comme secrétaire de séance.

2. Adoption du compte-rendu de la séance du 29 août 2024

Le maire soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance du 29 août 2024.

Aucune remarque n'étant soulevée le conseil municipal adopte le procès-verbal à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Biens communaux : fermage 2024

Le maire informe le conseil municipal sur l'indice des fermages 2024.

Après les explications du maire sur la loi de la modernisation agricole du 27/10/2010.

Vu l'indice de fermage 2024 ;

Vu l'arrêté ministériel 2024 qui indique que l'indice national des fermages s'établit cette année à 122,55 ; soit une hausse des fermages de 5,23 % par rapport à l'année 2023 ;

La formule de calcul étant la suivante :

$$\text{Prix fermage 2024} = \frac{\text{prix du fermage 2023} \times 122,55 \text{ (indice 2024)}}{116,46 \text{ (indice 2023)}}$$

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'appliquer l'actualisation du fermage 2024

4. Acquisition d'une armoire ignifugée pour la conservation des actes d'état-civil

Le maire informe l'assemblée que l'article 51 du code civil stipule que « tout dépositaire des registres d'état civil est responsable des altérations qui y surviendront ».

Pour une bonne conservation des registres d'état civil le maire propose d'acheter une armoire forte, coupe-feu ou ignifugée.

3 propositions sont faites par la société 2H BUREAU avec la livraison et l'installation incluses.

- 1 armoire forte coupe-feu : 4 610 € HT
- 1 armoire ignifugée endurance au feu 1 heure : 6 920 € HT
- 1 armoire ignifugée endurance au feu 2 heures : 7 525 € HT

Après avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'acquérir l'armoire ignifugée endurance au feu 1 heure, de la marque ACIAL modèle DTMKP443.

5. Achat du matériel et du mobilier urbain pour la réalisation de la zone 30

Le maire rappelle que pour réaliser les travaux de la mise en place de la zone 30 sur la RD 919 devant la mairie il est nécessaire d'acquérir du mobilier urbain.

Vu la délibération du conseil municipal du 25/11/2022 au point 11

Vu la validation des élus sur place le 29/08/2024,

Vu l'avis favorable de la CeA,

La réalisation de ces travaux nécessite l'achat des fournitures suivantes :

des barrières de protection, potelets, plots routiers, séparateurs de voie, butées de parking...

des signalétiques zone 30, panneaux et poteaux.

des peintures routières, pochoirs et petits matériels

Les travaux d'implantation du mobilier urbain seront effectués en régie par les agents communaux et le matériel listé ci-dessus est estimé à 15000.00 € HT.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise le maire à engager des dépenses à hauteur maximum de 15000.00 € HT pour la réalisation de la zone 30

6. Travaux de peinture et revêtement de sol à l'appartement au-dessus de l'école de Zutzendorf

Vu la séance du conseil municipal en date du 06/10/2022 qui prévoyait la rénovation de l'appartement au-dessus de l'école élémentaire de Zutzendorf.

Le maire informe qu'il reste à réaliser des travaux de revêtement de sol et de peinture.

L'offre de l'entreprise CODA à Obermodern datant de 12/09/2022 pour la somme de 9 998.86 € HT a été réactualisée à 10 230.46 € HT.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de confier les travaux à l'entreprise CODA.

Autorise le maire à valider les travaux auprès de l'entreprise.

7. Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de son financement entre la commune et la CHLPP

Vu l'article L2422-12 du Code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 29/10/2020

La CCHLP et la commune ont décidé de réaliser en commun des travaux de réaménagement et de sécurisation de voirie et d'éclairage public relevant de la compétence intercommunale ou communale en ce qui concerne les réseaux humides ou secs.

Les travaux mentionnés ci-dessous ont été achevés, la maîtrise d'ouvrage a été réalisée par la CCHLP ainsi que le financement des dépenses liées à l'ensemble de l'opération, ce qui comprend le préfinancement de la part incombant à la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise le maire à signer les deux conventions de travaux mentionnées ci-dessous :

1) - Sécurisation de l'entrée du village de Zutzendorf, rue Hanau Lichtenberg

Pour montant total de : 112 344.89 € HT

Part prise en charge par la CCHLPP : 84 994.77 € HT

Part prise en charge par la commune : 27 350.12 € HT

2) - Sécurisation rue d'Obermodern, du Coq et rue de Kirrwiller

Pour un montant total de : 484 086.70 € HT

Part prise en charge par la CCHLPP : 345 079.21 € HT

Part prise en charge par la communale : 139 007.49 € HT

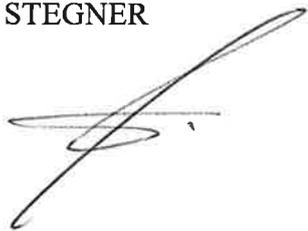
8. Demande de subvention à la commune

Une subvention de 70 € est allouées à l'école élémentaire d'Ingwiller pour la participation de deux enfants domiciliés dans la commune pour un séjour du 16/12 au 20/12/2024 à la HOUBE (7 € x 2 enfants x 5 jours).

L'ordre du jour étant épuisé le maire clos la séance à 21h00.

Pour copie conforme
Obemodern-Zutzendorf, le 14 novembre 2024

Le Maire
Helmut STEGNER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire
Vincent KRIEGER

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'V' followed by several horizontal strokes.